



**PRÉFET  
DE LA VENDÉE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer**

Service Eau et Nature

La Roche-sur-Yon, le 14 mars 2025

Dossier suivi par : Laurence BONNEAU  
Tél. : 02 51 44 31 85  
Mail : laurence.bonneau@vendee.gouv.fr

Monsieur,

Comme suite à votre déclaration du 13 mars 2025, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de négoce – courtage de déchets dangereux et déchets non dangereux, établi en application du Code de l'Environnement, partie réglementaire (articles R 541-49 à R 541-61).

**Ce récépissé n° 2020-03 est valable cinq ans à compter du 14 mars 2025.**

Avant l'échéance de ce délai, il vous appartiendra de prendre contact avec mes services pour en effectuer le renouvellement.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur les dispositions des articles R 541-42 à R 541-48 du code précité, qui imposent notamment aux transporteurs de déchets dangereux, la tenue d'un registre, à conserver pendant au moins 3 ans. Le contenu de ce registre est précisé par l'arrêté ministériel du 7 juillet 2005.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef du Service Eau et Nature,

Dominique PAILLET

**ELEC RECYCLAGE SARL**  
1 Rue Jules Verne  
La Mothe Achard  
85150 LES ACHARDS



**PRÉFET  
DE LA VENDÉE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer**

Service Eau et Nature

La Roche-sur-Yon, le 14 mars 2025

Dossier suivi par : Laurence BONNEAU  
Tél. : 02 51 44 31 85  
Mail : laurence.bonneau@vendee.gouv.fr

**RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION POUR L'EXERCICE  
DE L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE OU DE COURTAGE DE DÉCHETS**

Le préfet de la Vendée,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite,

VU le Code de l'Environnement – Titres I et IV du livre V : "Prévention des pollutions, des risques et des nuisances" ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**délivre à : ELEC RECYCLAGE SARL**

**dont le siège social est situé : 1 Rue Jules Verne – La Mothe Achard  
85150 LES ACHARDS**

**récépissé de sa déclaration du 13 mars 2025  
relative à son activité de négoce et / ou de courtage  
de déchets non dangereux et dangereux**

**Récépissé n° 2020-03, renouvelé le 14 MARS 2025  
à LA ROCHE SUR YON - VENDEE**

La validité de ce récépissé est de cinq ans.

Le Chef du Service Eau et Nature,

Dominique PAILLET